

COMMUNE DE BELLOY- EN-FRANCE

INVENTAIRE DES VERGERS ET DES
ARBRES FRUITIERS - 2020

PARC NATUREL REGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE



REALISE PAR :

Sylvain Drocourt
Pomologue

TABLE DES MATIERES

Table des figures	1
1. L'état des lieux des vergers et arbres fruitiers	5
2. Les variétés fruitières de Belloy-en-France.....	6
2.1 La liste des variétés identifiées	6
2.2 Les pommes.....	7
2.3 Les poires	7
3. Les vergers dans le passé	8
4. Les actions à envisager.....	10
4.1 La sauvegarde des variétés	10
4.2 Favoriser la plantation d'arbres fruitiers sur la commune.....	10

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Catégorisation des arbres fruitiers en fonction de l'espèce (hors pieds de vigne)	5
Figure 2 : Point de greffe nettement visible d'un poirier (site LI32).....	5
Figure 3 : Verger commercial de pommiers – S473	6
Figure 4 : Cerisier dans un jardin potager – S485	6
Figure 5 : Reinette Abry	7
Figure 6 : Doyenné du Comice Panachée	7
Figure 7 : Grand Champion.....	7
Figure 8 : Catillac	8
Figure 9 : « S200 n°1 »	8
Figure 10 : Carte d'état major (sans date, vers 1850)	8
Figure 11 : Comparaison entre la photographie aérienne de 1949 et la carte d'état major	9
Figure 12 : Vieux poiriers Catillac, le long du chemin de Belloy à Viarmes, dernier survivant d'un alignement beaucoup plus important. A droite, le bosquet fut autrefois un verger – P424	9
Figure 13 : Variétés non identifiées (site LI33 et LI32).....	10
Figure 14 : Vieux poirier dont la partie greffée a disparu – LI34	11



CARTE N° I DES SITES DE L'INVENTAIRE



CARTE N°2 DES SITES DE L'INVENTAIRE



CARTE N°3 DES SITES DE L'INVENTAIRE

I. L'ETAT DES LIEUX DES VERGERS ET ARBRES FRUITIERS

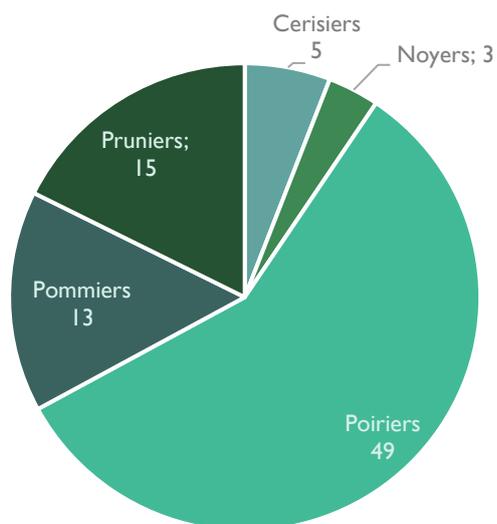


Figure 1 : Catégorisation des arbres fruitiers en fonction de l'espèce (hors pieds de vigne)

Hors vergers commerciaux, **96 arbres fruitiers** ont été répertoriés, répartis sur **16 sites** au sein desquels ont été recensés :

- 5 cerisiers ;
- 3 noyers ;
- 49 poiriers ;
- 13 pommiers ;
- 15 pruniers ;
- 10 pieds de vigne.

En nombre d'arbres fruitiers recensés, Belloy-en-France se situe à la 25^e place sur l'ensemble du territoire du Parc naturel régional Oise - Pays de France.

39 poiriers hautes-tiges, 4 cerisiers, 3 noyers et 4 pommiers sont vieux (plus de 60 ans) ou très vieux.

Les poiriers sont centenaires et se trouvent majoritairement le long des routes et des chemins (28 arbres). 17 d'entre eux, soit la moitié ne sont pas greffés : la partie greffée est morte il y a longtemps, et seuls quelques-uns sont des sauvageons. Tous les autres sont greffés.



Figure 2 : Point de greffe nettement visible d'un poirier (site L132)

Le plus gros poirier mesure 2,80 mètres de circonférence (L135).

Les arbres fruitiers recensés se trouvent répartis un peu partout sur le territoire de la commune.

Les vergers commerciaux occupent une surface totale d'environ 5 hectares (ha), répartie en 4 parcelles dont une récemment abandonnée d'environ 1 ha. Les poiriers sont très majoritaires ; on compte 3 000 poiriers et 900 pommiers. Certains poiriers ont plus de 50 ans.



Figure 3 : Verger commercial de pommiers – S473



Figure 4 : Cerisier dans un jardin potager – S485

Les jardins des habitations n'ont pas été inventoriés, ce qui aurait d'ailleurs été difficilement réalisable, mais ils renferment de nombreux arbres fruitiers. Si dans les zones pavillonnaires récentes, la diversité variétale est généralement très limitée aux variétés actuellement les plus courantes (Reine des Reinettes en pomme, Conférence en poire, par exemple), il n'en est probablement pas de même dans les jardins plus anciens où l'on pourrait encore dénicher quelques variétés anciennes ou locales.

2. LES VARIETES FRUITIERES DE BELLOY-EN-FRANCE

2.1 La liste des variétés identifiées

Espèce	Variété	Site	Nbre arbres
Poirier	« BV3 » ¹	L135	1
Poirier	« S200 n°1 »	S574	3 ²
Poirier	Beurré Hardy	S408	30
Poirier	Catillac	L133	1
Poirier	Catillac	P424	1
Poirier	Comice	S408	150
Poirier	Comice	S472	1000
Poirier	Comice panachée	S408	150
Poirier	Conférence	S408	500
Poirier	Conférence	S472	1000
Poirier	Curé/Belle Andrine	L131	1
Poirier	Curé/Belle Andrine	L133	1 ³
Poirier	Curé/Belle Andrine	L135	1
Poirier	Curé/Belle Andrine	P432	1
Poirier	Curé/Belle Andrine	S466	5
Poirier	Curé/Belle Andrine	S474	3
Poirier	Grand Champion	S408	15
Poirier	Passe-Crassane	S408	5
Poirier	William's	S408	30
Pommier	Reinette Abry	S466	1
Prunier	Quetsche	S486	9

¹ Les guillemets indiquent un nom inventé lorsque le véritable nom de la variété n'est pas connu.

² Ces 3 poiriers ont été surgreffés en Curé.

³ La partie basse de l'arbre porte la variété Catillac.

2.2 Les pommes

Variétés typiques du Val d'Oise



Figure 5 : Reinette Abry

La **Reinette Abry** a été obtenue au 19^e siècle par un pépiniériste de Montlignon. C'est une petite pomme jaune, croquante, juteuse et acidulée, mûre en novembre-décembre. Sa chair, qui reste ferme à la cuisson, permet de confectionner de délicieuses tartes ou d'accompagner le boudin. En Angleterre, elle est cultivée commercialement pour la fabrication de jus de pomme.

L'arbre a été retrouvé dans ce qui est aujourd'hui une friche en cours de boisement, mais qui était un verger déjà bien visible sur les photos aériennes de 1933. Ce verger a fait l'objet de replantations dans les années 1950 et est resté entretenu jusque dans les années 1980 environ.

2.3 Les poires

Variétés de table

Obtenu par Ernest Bonnet vers 1820 à Boulogne-sur-Mer, la **Beurré Hardy** est une excellente poire d'automne, possédant un parfum de rose caractéristique. Encore cultivée commercialement, il s'agit d'une des poires les plus courantes dans les jardins.

La **Conférence** a été obtenue en Angleterre vers 1885. Il s'agit de la poire la plus cultivée commercialement dans la partie nord de la France.

Considérée par certains comme la meilleure des poires, la **Doyenné du Comice** a été obtenue vers 1840 dans le jardin du Comice Horticole d'Angers. Elle est la troisième poire la plus vendue en France, après la William's et la Conférence. Il existe un mutant à l'épiderme panaché.



Figure 6 : Doyenné du Comice Panachée



Figure 7 : Grand Champion

La **Grand Champion** est un mutant bronzé de Gorham, trouvé aux Etats-Unis. Sa chair est d'excellente qualité, beurrée, très juteuse, très sucrée et citronnée.

Obtenu à Rouen par Louis Boisbunel à Rouen en 1845, la **Passe-Crassane** a été la poire tardive la plus cultivée en France jusqu'à ce qu'elle soit interdite à la plantation à cause de sa forte sensibilité au feu bactérien, en 1994. Elle est toujours considérée par certains comme la meilleure poire d'hiver.

Variété de poire la plus cultivée au monde, la **William's** est originaire d'Angleterre vers 1780. Sa chair fine et beurrée possède un goût musqué très caractéristique.

Variétés à cuire



Figure 8 : Catillac

La **Catillac** est une très ancienne variété de poire, déjà connue au 17^e siècle. Grosse poire uniquement bonne à cuire, on la trouve encore sur les plus vieux poiriers hautes tiges de la région.

Découverte vers 1760 par le curé de Villiers-en-Brenne (Indre), la **poire de Curé** était couramment appelée **Belle Andrine** en Plaine de France et Vallée de Chauvry. Pouvant se conserver jusqu'au mois de décembre, sa qualité varie suivant les terrains. Parfois bonne crue, c'est surtout une excellente poire à cuire (conserves au sirop, cuite au vin, ou en accompagnement de viandes), qui peut aussi être utilisée pour la fabrication du poiré. Elle a été tellement plantée jusqu'au

milieu du 20^e siècle, qu'un petit jeu pourrait consister à essayer de la retrouver dans chacune des communes de notre région. Il est certain qu'il y existe encore un poirier de Curé quelque part, il suffit juste de chercher suffisamment longtemps !



Figure 9 : « S200 n°1 »

Variétés à poiré

La « **BV3** » est une petite poire à poiré de couleur brune, pyriforme.

La « **S200 n°1** » est une poire à poiré retrouvée à de nombreuses reprises en Plaine de France (Belloy-en-France, Mareil-en-France, Châtenay-en-France, Epinay-Champlâtreux, Survilliers, Saint-Martin-du-Tertre).

3. LES VERGERS DANS LE PASSE

Sur l'ancienne carte d'état major consultable sur le site remonterletemps.ign.fr, la couleur bleue indique les prés. Ils étaient certainement plantés d'arbres fruitiers, au moins en partie⁴.



Figure 10 : Carte d'état major (sans date, vers 1850)

⁴ Sur certaines cartes d'état major, les prés plantés étaient représentés en bleu avec des points. L'absence totale de cette représentation sur cette carte qui s'étend sur plusieurs cantons (Luzarches, Ecoeu, Gonesse, Dammartin, etc.) permet d'affirmer que la distinction entre pré et pré planté n'a pas été faite.

La monographie de l'instituteur de Belloy-en-France rédigée en 1899, est très sommaire et indique que « Le territoire (...) est entièrement en terres labourables, sauf quelques prés ; il est très productif en céréales, avoine, fourrages, plantes potagères : on y voit plusieurs clos fruitiers entourés de haies ou de murs. »

Les premières photos aériennes de Belloy consultables sur le site remonterletemps.ign.fr datent de 1933. Elles sont de bonne qualité et permettent de se rendre compte qu'il y avait beaucoup de vergers ou de prés-vergers en périphérie du village, ainsi que de nombreux arbres fruitiers le long des chemins. Pour certains grands vergers, les surfaces correspondent à des prés sur la carte d'état major.

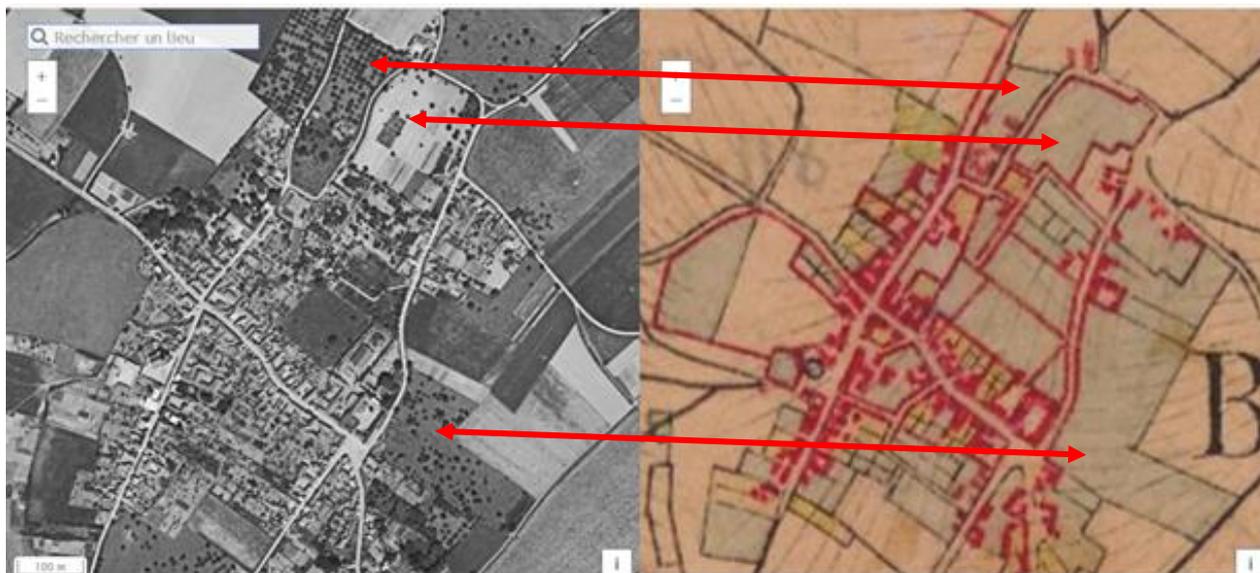


Figure 11 : Comparaison entre la photographie aérienne de 1949 et la carte d'état major

Les vieux poiriers que l'on voit encore de nos jours sont les témoins de l'époque révolue où ils faisaient partie intégrante de la vie économique locale. On ne s'en rend plus compte aujourd'hui, mais ces arbres étaient très importants dans la vie rurale : ils servaient à produire des fruits et de la boisson sous forme de cidre ou de poiré. Utiles, ils étaient donc entretenus, c'est-à-dire fertilisés, taillés, protégés des animaux, voire même traités, par ceux qui escomptaient bien en récolter les fruits.



Figure 12 : Vieux poiriers Catillac, le long du chemin de Belloy à Viarmes, dernier survivant d'un alignement beaucoup plus important. À droite, le bosquet fut autrefois un verger – P424

4. LES ACTIONS A ENVISAGER

4.1 La sauvegarde des variétés

Il est primordial de sauvegarder un certain nombre de variétés qui concernent majoritairement des arbres dépérissants. La sauvegarde de ce patrimoine génétique est urgente. Elle s'effectue par le prélèvement de greffons qui seront greffés sur de jeunes arbres destinés à être plantés dans un verger conservatoire. Celui-ci pourra être créé localement à l'initiative d'une commune ou d'un groupe de communes et bénéficier des aides du Parc pour sa conception et sa réalisation.

Afin de mieux connaître le patrimoine fruitier, il est également possible de faire identifier des variétés au moyen d'analyses génétiques réalisées par l'INRAE⁵.

Une liste de 5 variétés à sauvegarder en priorité a été établie en fonction de plusieurs critères (âge des arbres, contexte, aspect des fruits, degré de rareté). Les variétés à sauvegarder et analyser en priorité sont listées dans le tableau ci-dessous.

Espèce	Variété	Site	A sauvegarder	A analyser
Poirier	Inconnue	L132	Haute priorité	Haute priorité
Poirier	Inconnue	L133	Haute priorité	Haute priorité
Poirier	« BV3 »	L135	Haute priorité	
Poirier	Inconnue	P421	Haute priorité	Haute priorité
Poirier	« S200 n°1 »	S474	Haute priorité	



Figure 13 : Variétés non identifiées (site L133 et L132)

4.2 Favoriser la plantation d'arbres fruitiers sur la commune

Le Parc propose une aide technique et financière aux communes, associations et particuliers pour leur projet de plantation d'arbres fruitiers à travers un Programme Verger.

Concernant les projets communaux, le Parc propose une aide financière à hauteur de 80% des travaux de plantation : fourniture des arbres fruitiers, achat des arbres, des tuteurs, des protections à poser au pied des arbres, et des travaux de plantation.

En fonction de la nature des projets, les particuliers peuvent bénéficier d'une aide financière à hauteur de 70%.

⁵ Institut National de la Recherche Agronomique et Environnementale

Le Parc étudie les demandes des porteurs de projet ainsi que l'attribution d'une subvention et peut être contacté pour tout complément d'information.

La plantation d'arbres fruitiers est une évidence pour le renouvellement ou la création d'un verger. Elle l'est beaucoup moins dans d'autres projets d'aménagement au sein de la commune où pourtant ils ont toute leur légitimité comme :

- les arbres d'alignement sur les voiries principales ou locales,
- les arbres singuliers (arbre isolé ou massif d'arbres) destinés à souligner la singularité d'un espace public (place, placette, piétonnier,...) ou à ponctuer un lieu précis dans le paysage (croisement de chemins),
- les arbres jumelés, marquant par exemple une entrée ou une articulation spatiale,
- les arbres faisant partie de la composition paysagère d'un parc.



Figure 14 : Vieux poirier dont la partie greffée a disparu – L134